

SYNDICAT MIXTE DU BASSIN BRUCHE-MOSSIG

DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL
SEANCE DU 26 OCTOBRE 2022

REÇU le

- 2 NOV. 2022

À LA SOUS-PRÉFECTURE
de MOLSHEIM

Nombre de membres
du Comité Syndical
du Syndicat **21**

Nombre de membres
qui se trouvent en
fonction **21**

Nombre de délégués :

- présents :	13
- représentés :	<u>5</u>
TOTAL	18

L'an deux mille vingt deux, le 26 octobre à 18 heures 00, le Comité Syndical du SYNDICAT MIXTE DU BASSIN BRUCHE-MOSSIG, après convocation légale, s'est réuni en séance plénière à la salle polyvalente de LA BROQUE, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc SCHICKELE, Président.

Membres présents :

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE MOLSHEIM- MUTZIG	EUROMETROPOLE DE STRASBOURG	SYNDICAT DES EAUX ET DE L'ASSAINISSEMENT ALSACE- MOSELLE
Mme Marie-Reine FISCHER	-	-
-	-	M. Pierre BURTIN
-	M. Jean HUMANN	Mme Michèle ESCHLIMANN
M. Julien HAEGY	-	M. Christian HALTER
-	M. Pierre OZENNE	M. Alain JEROME
M. Jean-Luc SCHICKELE	M. Thierry SCHAAL	M. Jean-Bernard PANNEKOECKE
M. Pierre THIELEN	-	M. Denis TURIN

Membres représentés :

M. Alexandre GONCALVES de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE MOLSHEIM-MUTZIG, ayant donné procuration à M. Jean-Luc SCHICKELE
Mme Catherine GRAEF-ECKERT de l'EUROMETROPOLE DE STRASBOURG, ayant donné procuration à M. Thierry SCHAAL
M. Marc HOFFSESS de l'EUROMETROPOLE DE STRASBOURG, ayant donné procuration à M. Pierre OZENNE
Mme Pia IMBS de l'EUROMETROPOLE DE STRASBOURG, ayant donné procuration à M. Jean HUMANN
M. Jean-Louis BATT du SDEA, ayant donné procuration à M. Pierre THIELEN.

Excusés :

M. Eric FRANCHET de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE MOLSHEIM-MUTZIG,
Mme Chantal JEANPERT de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE MOLSHEIM-MUTZIG,
M. Laurent ULRICH de l'EUROMETROPOLE DE STRASBOURG.

**OBJET : ADMINISTRATION GENERALE – APPROBATION DU PROCES-VERBAL DES
DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU BASSIN BRUCHE MOSSIG DU
1^{er} JUIN 2022**

N° 22-73

LE COMITE SYNDICAL

VU le Procès-Verbal des délibérations du Comité Syndical du Bassin Bruche Mossig du 1^{er} juin 2022, diffusé à l'ensemble des membres du Comité Syndical, lors de l'invitation à la séance plénière du 26 octobre 2022 ;

SUR PROPOSITION de Monsieur le Président ;

ET APRES en avoir délibéré ;

**approuve
à l'unanimité**

le Procès-Verbal des délibérations adoptées en Comité Syndical du Syndicat Mixte du Bassin Bruche Mossig du 1^{er} juin 2022, dans les forme et rédaction proposées,

et procède

à sa signature.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Président



Jean-Luc SCHICKELE

Transmis au représentant de l'Etat le : 02/11/2022

Publié le : 02/11/2022